



LITH. LAVOISIER-PARIS

URSULINE | ORSOLINA

Pl. 75.

## URSULINES

(N° 75)

Quoique ces religieuses portent le nom de sainte Ursule, elles n'ont pas été néanmoins fondées par cette illustre vierge. Cet Ordre reconnaît pour sa fondatrice la B. Angèle de Brescin qui l'institua en l'an 1537. Le pape Paul III l'approuva en 1544. Mais alors les Ursulines ne vivaient pas encore en communauté. Elles restaient chez leurs parents et s'y livraient à toutes sortes d'œuvres de charité. En 1574, Françoise de Bermond, fille d'un trésorier de France, engagea quelques demoiselles d'Avignon à embrasser avec elle l'institut de la bienheureuse Angèle, et en 1596 elles commencèrent à vivre en commun, dans la petite ville de l'Isle, au Comtat Venaissin.

En 1604, les Ursulines s'établirent à Paris et s'y dévouèrent à l'instruction gratuite des jeunes filles. Le pape Paul V, en 1622, leur permit de faire des vœux solennels. Bientôt cet Ordre compta un très-grand nombre de maisons en diverses villes de France. On les divisa en provinces qui au milieu du siècle dernier étaient au nombre de onze.

Chacune de ces provinces contenait un nombre plus ou moins grand de couvents. La plus considérable était celle de Bourgogne qui avait vingt-cinq monastères d'Ursulines. Cet Ordre se répandit ensuite en Italie et dans plusieurs autres pays.

